



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 18 novembre 2025

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement en date du 12 novembre 2025, réf N° **1/25/0332**, le

LUXEMBOURG INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

a eu l'autorisation **pour des laboratoires de recherches, stockage de substances et mélangés classés, gaz et mélanges de gaz comprimés ou liquéfiés ou maintenus dissous, avenue des Hauts-Fourneaux 28, Esch-sur-Alzette.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif statuant comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir de la notification de la décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **18 novembre 2025 au 29 décembre 2025 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Marion Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz